

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

INDUSTRIE

GARAGE

MONTEUR / MONTEUSE DE PNEUS – ALIGNEUR / AGIGNEUSE

PROFIL DE FORMATION SPECIFIQUE (45, 47)

PQ ayant généré le PF : Aide mécanicien en cycle et petits moteurs

Accord du Conseil Général

Le 18 septembre 2003

Parution au Moniteur

Le

Le métier

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des entreprises privées, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

**Le président de la commission consultative,
"Industrie"**

Eric ROBERT

Le chargé de mission de la CCPQ,

Jean Paul PLATEVOET

Table des matières

Le métier	Page 2
Remerciements	Page 3
Table de matières	Page 4
Fonction 01 S'intégrer dans la vie professionnelle.	Page 5
Fonction 02 De façon indépendante, émettre un diagnostic sur l'état des pneumatiques et conseiller le client dans le choix d'une éventuelle intervention.	Page 9
Fonction 03 Assurer le remplacement d'un pneu.	Page 11
Fonction 04 Assurer la réparation d'un pneu.	Page 12
Fonction 05 Assurer les réglages.	Page 14
Fonction 06 Aider à la gestion du stock.	Page 15

N.B. : pour rappel, les abréviations utilisées dans la colonne « CLASS » (classification) signifient :

CM = compétence maîtrisée au terme de la formation

CEF =compétence exercée en formation mais non certifiée. L'acquisition de cette compétence s'opère dans le cadre d'une formation complémentaire.

CEP= compétence exercée en formation mais non certifiée. L'acquisition de cette compétence s'opère dans le cadre de l'exercice de la profession.

Fonction 01 : S'intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Appliquer les mesures de sécurité et d'hygiène.	1.1.1. Appliquer, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de sécurité et d'hygiène du travail. <ul style="list-style-type: none"> - Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. - Identifier les situations potentiellement dangereuses. - Porter, soulever et manipuler des charges pondéreuses en toute sécurité physiologique. 	CM	Avec l'aide de la documentation appropriée et mise à disposition par le responsable, dans l'exercice d'une situation réelle ou simulée, l'apprenant/apprenante <ul style="list-style-type: none"> • identifie tous les éléments présentant des risques professionnels individuels et collectifs (outillages, produits, tâches à risque et zones dangereuses) en se référant à la réglementation générale sur le travail, • suivant le type de travail à effectuer, choisit judicieusement les zones de travail, l'équipement et les protections individuelles et collectives, • identifie et interprète les pictogrammes, • applique en toute sécurité les prescriptions de la réglementation relative à l'utilisation de l'énergie électrique au sujet de l'éclairage, de la force motrice de l'outillage fixe et mobile.
	1.1.2. Identifier les produits dangereux (dégrippants, lubrifiants, colles, graisses, râpes chimiques...), les manipuler avec les précautions d'usage dans le respect des recommandations des fiches techniques associées et les stocker dans le respect des normes, de la législation et des réglementations en vigueur.	CM	Avec l'aide de toute la documentation adéquate mise à sa disposition par le responsable, l'apprenant/apprenante <ul style="list-style-type: none"> • identifie correctement les produits dangereux utilisés, • interprète correctement les recommandations inscrites sur les fiches techniques des fabricants, • stocke judicieusement les produits dangereux pour la santé et l'environnement en se référant aux législations, aux réglementations en vigueur ou aux recommandations prescrites par les fabricants.
	1.1.3. Trier et stocker de manière adéquate les déchets dans le respect des législations et des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	Il/elle trie et stocke les déchets, avec soin, en se référant à la législation et aux réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.

1.2. Communiquer.	1.2.1. Maîtriser le langage verbal technique adéquat, aussi bien dans les situations d'écoute que d'expression.	CM	L'apprenant/apprenante est à même de comprendre et d'émettre les messages techniques oralement,
	1.2.2. Veiller à la qualité de la relation avec la clientèle.	CM	d'adopter une attitude d'accueil correcte dans la relation avec la clientèle,
	1.2.3. Lire et interpréter les documents techniques (schémas et notes) propres aux activités professionnelles sur support écrit ou autre.	CM	de décoder les notices du constructeur et les directives techniques utiles, de consulter les informations techniques sur support papier ou autre,
	1.2.4. Compléter différents documents techniques par écrit.	CM	de consigner par écrit un rapport technique succinct de ses observations et de remplir les documents relatifs à la consommation des pièces (cfr. gestion des stocks).
1.3. Mettre en œuvre les dispositions socio-professionnelles facilitant l'intégration dans l'entreprise.	1.3.1. <i>Faire preuve de volontarisme et de persévérance.</i>	CEP	
	1.3.2. Veiller à la propreté du véhicule confié par le client.	CM	
	1.3.3. <i>Faire preuve de disponibilité et de serviabilité.</i>	CEP	
	1.3.4. <i>Développer l'esprit d'initiative.</i>	CEP	
	1.3.5. Avoir une présentation correcte.	CM	
	1.3.6. Avoir le souci du détail.	CM	
	1.3.7. Avoir le souci d'un bon suivi des travaux entamés.	CM	
	1.3.8. <i>Développer l'esprit de la qualité (fini commercial satisfaction clientèle).</i>	CEP	
	1.3.9. Savoir observer et restituer les gestes techniques.	CM	
	1.3.10. <i>Développer le sens de la rentabilité.</i>	CEP	

	1.3.11. <i>Supporter l'observation extérieure (client) en cours de travail.</i>	CEP	
	1.3.12. S'intégrer dans la culture d'entreprise en étant conscient de sa propre fonction et de ses responsabilités au sein d'une équipe.	CM	L'apprenant/apprenante connaît les limites de ses compétences et se réfère au responsable en cas de besoin.
	1.3.13. <i>S'impliquer dans un esprit de formation continue.</i>	CEP	
1.4. Appliquer les connaissances générales strictement utiles aux situations professionnelles spécifiques.	1.4.1. Maîtriser les éléments des Mathématiques appliqués à l'activité professionnelle : savoir appliquer le système légal de mesure de base (métrique et anglaise et conversion des unités), la géométrie élémentaire et tridimensionnelle ainsi que l'arithmétique de base (pourcentages, opérations fondamentales).	CM	L'apprenant/apprenante <ul style="list-style-type: none"> • effectue correctement, dans le cadre d'exercices concrets du domaine professionnel, les quatre opérations de l'arithmétique, des applications sur les proportions et des opérations sur les angles. • se réfère aux notions de physique indispensables pour résoudre un problème pratique rencontré dans la spécificité du métier. • identifie les pièces et les matières couramment utilisées dans la profession ainsi que leurs propriétés, • applique correctement un couple de serrage avec une clé dynamométrique. • Se réfère aux principes fondamentaux de fonctionnement des organes concernés pour détecter visuellement d'éventuelles anomalies.
	1.4.2. Maîtriser les éléments de physique appliquée à l'activité professionnelle (forces, résistance au roulement, concept de la pression d'air, mouvement des corps, gravité, etc.).	CM	
	1.4.3. Identifier d'une manière globale les éléments constituant les véhicules ainsi que leurs interactions, en particulier les éléments composant les trains avant, arrière et la direction ainsi que les différents composants du produit (pneu, jante et valve) et leurs propriétés de base.	CM	

	<p>1.4.4. Dans le domaine de l'électricité et de la mécanique appliquées au secteur concerné,</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier et comprendre les dispositifs et couple de serrage.- Maîtriser l'analyse fonctionnelle des systèmes de suspension et de direction.- Maîtriser globalement le principe de fonctionnement et de réalisation des systèmes de freinage, afin de détecter visuellement des anomalies.- Maîtriser globalement les principes de base utiles au bon fonctionnement de l'outillage professionnel.	CM	
--	--	----	--

Fonction 02 : De façon indépendante, émettre un diagnostic sur l'état des pneumatiques et conseiller le client dans le choix d'une éventuelle intervention.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Identifier le type de pneu et de jante et ses fixations.	2.1.1. Sélectionner, classer la documentation technique appropriée (fiches techniques, schémas...) et l'interpréter correctement.	CM	L'apprenant/apprenante, se référant à la documentation technique, est à même de décoder les caractéristiques techniques d'un pneu ou d'une jante.
	2.1.2. Décoder les caractéristiques techniques du pneu à analyser.	CM	
	2.1.3. Décoder les caractéristiques techniques de la jante à analyser.	CM	
2.2. Effectuer un examen des pneus , des jantes et des chambres à air (P.L.).	2.2.1. Interpréter les différents types d'usure du pneu.	CM	A l'aide des appareils de mesure appropriés, l'apprenant/apprenante est à même d'établir un diagnostic correct de l'état d'un pneu, d'une jante et d'une chambre à air (P.L.).
	2.2.2. Vérifier le bon état des jantes.	CM	
	2.2.3. Vérifier le bon état des chambres à air (P.L.).	CM	
	2.2.4. Utiliser les appareils de mesure, lire et interpréter correctement les résultats des mesures.	CM	
2.3. Informer et conseiller le client.	2.3.1. Diagnostiquer le type de réparation à effectuer en tenant compte du certificat de conformité, des règles de sécurité, des conditions d'utilisation et de l'intérêt du client.	CM	Suite à l'examen effectué et dans les limites des compétences requises par le métier, l'apprenant/apprenante informe et conseille le client dans un langage précis quant à la réparation adéquate à effectuer. Il/elle oriente le client vers un mécanicien garagiste pour le diagnostic et/ou l'intervention sur d'autres organes dans le cadre d'une logique de réparation.

2.3.2.	Si besoin, orienter le client vers un mécanicien garagiste dans le cadre d'une logique de réparation du véhicule.	CM
2.3.3.	Interpréter correctement le tableau de correspondance pneu-jante, en tenant compte des spécifications du constructeur.	CM
2.3.4.	Mener un entretien oral précis.	CM

Fonction 03 : Assurer le remplacement d'un pneu.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Lever le véhicule au cric ou au pont en respectant les consignes de sécurité.	3.1.1. Utiliser le matériel et l'outillage adéquats.	CM	L'apprenant/apprenante est à même d'utiliser les systèmes de levage en toute sécurité et d'en assurer leur maintenance suivant les directives du constructeur.
	3.1.2. En assurer la maintenance primaire, conformément aux instructions du constructeur.	CM	
3.2. Démonter et monter méthodiquement une roue du/sur véhicule et un pneu de/sur sa jante.	3.2.1. Choisir le type de pneu correspondant au type de véhicule, à son utilisation et répondant aux exigences du certificat de conformité.	CM	L'apprenant/apprenante est à même de monter et de démonter méthodiquement une roue et un pneu de/sur sa jante en respectant les règles de conformité et en utilisant le matériel et l'outillage adéquats. Il/elle en assure en outre l'entretien, suivant les directives du constructeur.
	3.2.2. Utiliser le matériel et l'outillage adéquats.	CM	
	3.2.3. En assurer la maintenance primaire, conformément aux instructions du constructeur.	CM	

Fonction 04 : Assurer la réparation d'un pneu.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Réparer la crevaison.	4.1.1. Identifier les différentes techniques et appliquer la technique la plus appropriée, dans le respect des consignes de sécurité.	CM	L'apprenant/apprenante <ul style="list-style-type: none"> • choisit la rustine adéquate pour réparer la crevaison, • applique la technique adéquate de réparation, • répare un pneu tubeless en appliquant la technique préconisée par le fabricant du pneu,
	4.1.2. Utiliser le matériel et l'outillage adéquats.	CM	
	4.1.3. En assurer la maintenance primaire, conformément aux instructions du constructeur.	CM	
4.2. Installer une chambre à air (P.L.).	4.2.1. Appliquer la technique adéquate.	CM	L'apprenant/apprenante est à même d'installer correctement une chambre à air adéquate (P.L.) en utilisant le matériel et l'outillage qui conviennent et d'assurer l'entretien de ceux-ci, suivant les instructions du constructeur.
	4.2.2. Choisir le type de chambre à air correspondant au type de pneu.	CM	
	4.2.3. Utiliser le matériel et l'outillage adéquats.	CM	
	4.2.4. En assurer la maintenance primaire, conformément aux instructions du constructeur.	CM	
4.3. Reprofiler (recreuser, retailler) un pneu (P.L.).	4.3.1. Appliquer la technique adéquate.	CM	L'apprenant/apprenante est à même de creuser ou de retailler correctement un pneu (P.L.) en utilisant le matériel et l'outillage adéquats et en assurant leur entretien, suivant les instructions du constructeur.

4.3.2. Utiliser le matériel et l'outillage adéquats.	CM
4.3.3. En assurer la maintenance primaire, conformément aux instructions du constructeur.	CM

Fonction 05 : Assurer les réglages.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Gonfler un pneu.	5.1.1. Utiliser l'appareillage adéquat en veillant à la sécurité spécifique P.L.	CM	En respectant les mesures de sécurité (P.L.) et les paramètres des constructeurs, l'apprenant/apprenante est à même de gonfler correctement un pneu.
	5.1.2. Respecter les paramètres des constructeurs.	CM	
	5.1.3. Contrôler le tarage des appareils.	CM	
5.2. Effectuer une géométrie.	5.2.1. Utiliser l'appareillage adéquat.	CM	L'apprenant/apprenante est à même de régler la géométrie des trains avant et arrière d'un véhicule, en utilisant l'appareillage adéquat et en respectant les tolérances du constructeur.
	5.2.2. Interpréter correctement les données.	CM	
	5.2.3. Respecter les paramètres et les conditions d'essai des constructeurs.	CM	
5.3. Effectuer l'équilibrage d'un pneu.	5.3.1. Utiliser l'appareillage adéquat.	CM	En respectant les paramètres du constructeur de l'équilibreuse, l'apprenant/apprenante est à même d'équilibrer la roue avec la plus grande précision possible et avec le minimum de masse d'équilibrage.
	5.3.2. Respecter les paramètres du constructeur de l'équilibreuse.	CM	
	5.3.3. Contrôler l'étalonnage du matériel.	CM	

Fonction 06 : Aider à la gestion du stock.

ACTIVITES DECRITES DANS LES PQ	COMPETENCES DES PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Enlever du magasin, alimenter celui-ci et stocker les rebus.	6.1.1. Identifier le produit entrant ou sortant.	CM	L'apprenant/apprenante, identifie correctement le produit à manipuler et le place à l'endroit indiqué en utilisant l'appareillage adéquat, conformément aux instructions du constructeur.
	6.1.2. Respecter les normes de stockage et utiliser l'appareillage adéquat, conformément aux instructions du constructeur.	CM	
	6.1.3. <i>Respecter les procédures de l'entreprise en la matière.</i>	CEP	
6.2. Utiliser un ordinateur (clavier PC).	6.2.1. Consulter et introduire les données utiles dans un logiciel de gestion de stocks.	CM	Dans les limites des exigences requises par le métier, l'apprenant/apprenante est à même d'utiliser un logiciel de gestion de stocks.